



## CQP Technicien de Maintenance des Matériels de Travaux Publics

### CPNE

Convention Collective Nationale des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels :

- Agricoles,
- De travaux publics, de bâtiment et de manutention
- De motoculture de plaisance et activités connexes

SDLM

### Objectif

Former des professionnels capables d'assurer en toute autonomie sur tout type de matériel de travaux publics et de levage :

- ⚙ La maintenance et le dépannage des systèmes mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques, des roues et pneumatiques, du train de chenilles
- ⚙ Les opérations de réglage et mise au point moteur thermique
- ⚙ Les diagnostics
- ⚙ L'entretien, la préparation aux vérifications générales périodiques
- ⚙ La pose et les conseils d'utilisation d'accessoires et d'équipements
- ⚙ Les opérations de paramétrage
- ⚙ La gestion, l'organisation et la planification des activités de maintenance
- ⚙ La réglementation
- ⚙ Préparer les candidats à la maîtrise de compétences leur permettant de s'adapter à des situations professionnelles en constante évolution
- ⚙ Relations clients

### Public concerné

- ⚙ Jeune de 18 à 25 ans et adultes dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- ⚙ Salariés et demandeurs d'emploi

### Cycle de formation

- ⚙ Durée du contrat : 24 mois (alternance)
- ⚙ Durée de la formation : 1200 heures
- ⚙ Dérogation possible **selon dossier** pour les titulaires du bac pro maintenance des matériels, option B : matériels de travaux publics /manutention :
  - Durée du contrat : 12 mois (alternance)
  - Durée de la formation 600 heures

## Organismes formateurs

- ⚙ Ensemble scolaire Isaac de l'étoile - Poitiers (86) - tél. : 05 49 50 34 12
- ⚙ Institut Nicolas Barré - Armentières (59) - tél. : 03 20 77 06 07
- ⚙ Lycée Henri Avril - Lamballe (22) - tél. : 02 96 50 70 70

## Niveau requis

Bac Pro ou technologique industriel ou niveau :

- ⚙ Examen ou niveau pré-requis
- ⚙ Communication des bulletins scolaires
- ⚙ Entretien de motivation

## Classification convention collective à l'issue de la formation

A 80 niveaux III pendant 12 mois puis B10, niveau IV

## Programme pédagogique

- ⚙ Maintenance préventive et corrective des machines 720 h
  - Motorisation
  - Organes de transmission
  - Freinage
  - Électricité / électronique
  - Hydraulique
  - Liaison au sol
  - Climatisation
  - Équipements
  - Fabrication - Soudure
  - Direction
- ⚙ Mathématiques/Sciences physiques 175 h
- ⚙ Entreprise, sécurité, environnement et qualité 200 h
- ⚙ Expression / communication écrite et orale / Anglais technique 105 h

## Évaluation

DOMAINE	DURÉE	COEF.
<b>Épreuves théoriques écrites</b>		
Technologie de motorisation	2 h	2
Technologie Hydraulique / Transmission	3 h	2
Technologie Électricité / Électronique	2 h	2
Étude de cas	3 h	3
<b>Épreuves pratiques</b>		
Diagnostic moteur diesel	1 à 2 h	2
Diagnostic électricité et électronique	1 à 2 h	2
Diagnostic hydraulique	1 à 2 h	2

Les candidats qui obtiennent une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20), calculée sur le total des points obtenus aux différentes épreuves, sont déclarés admis, sous réserve de l'application des notes éliminatoires (6/20).

Dans les autres cas (note globale inférieure à la moyenne, note éliminatoire...), l'éventuelle admission d'un candidat relève de la décision du jury.